

FESTIVAL FANTASIA
ÉTATS FINANCIERS
31 AOÛT 2022

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16
Renseignements complémentaires	17



DLS CPA, S.E.N.C.R.L.
922, rue de Liège Est
Montréal QC H2P 1L1
Téléphone: 514.387.8140
Télécopieur: 514.387.6334

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FESTIVAL FANTASIA

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme FESTIVAL FANTASIA (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 août 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 3 et 4, fait partie intégrante de notre rapport.

DLS CPA, SENCRL¹

Montréal, le 15 décembre 2022

¹ Par Danielle Jacques, CPA auditrice

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FESTIVAL FANTASIA**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022**

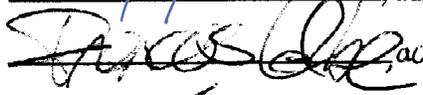
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	1 255 581 \$	1 133 044 \$
Autres produits (annexe B)	<u>1 341 633</u>	<u>1 030 276</u>
	<u>2 597 214</u>	<u>2 163 320</u>
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	169 013	136 032
Fantasia en fête	71 583	-
Location d'équipements et de films	56 438	46 757
Location de salles de cinéma	124 875	28 810
Frais de billetterie	27 075	35 128
Sous-contractants	23 880	15 086
Fournitures	75 147	13 869
Livraisons et douanes	<u>9 616</u>	<u>7 641</u>
	<u>557 627</u>	<u>283 323</u>
BÉNÉFICE BRUT	<u>2 039 587</u>	<u>1 879 997</u>
FRAIS DE COMMUNICATIONS ET GÉNÉRAUX		
Contractuels et frais inhérents	665 370	503 939
Publicité et représentation	852 711	743 142
Invités	351 584	4 071
Design et imprimerie	68 491	28 592
Télécommunications	24 047	33 252
Déplacements et séjours	67 723	10 378
Honoraires	23 296	19 367
Frais de bureau	8 523	5 943
Loyer et frais de local	5 376	2 561
Assurances	11 534	4 820
Outils électroniques	-	839
Perte sur change	2 873	308
Taxes et permis	6 390	6 768
Divers	115	-
Intérêts et frais bancaires	3 937	3 555
Amortissement des immobilisations corporelles	7 199	6 952
Amortissement de l'actif incorporel	<u>-</u>	<u>19 932</u>
	<u>2 099 169</u>	<u>1 394 419</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(59 582) \$</u>	<u>485 578 \$</u>

FESTIVAL FANTASIA**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022**

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	19 142 \$	414 755 \$	433 897 \$	(51 681) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 199)	(52 383)	(59 582)	485 578
Investi en immobilisations	<u>13 013</u>	<u>(13 013)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>24 956 \$</u>	<u>349 359 \$</u>	<u>374 315 \$</u>	<u>433 897 \$</u>

FESTIVAL FANTASIA**BILAN****31 AOÛT 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	291 427 \$	449 342 \$
Compte avantage entreprise, 0,15%	20 157	10 089
Débiteurs (note 3)	61 244	164 753
Subventions à recevoir	236 019	369 449
Frais payés d'avance et dépôts	7 804	24 795
À recevoir du président directeur général, sans intérêt, remboursé au cours de l'exercice	-	1 097
Avances à un employé, sans intérêt	-	<u>1 606</u>
	616 651	1 021 131
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>24 956</u>	<u>19 142</u>
	<u>641 607 \$</u>	<u>1 040 273 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	220 215 \$	259 938 \$
À payer au président directeur général, sans intérêt	7 077	-
Emprunts auprès d'une société contrôlée par le président directeur général, sans intérêt ni modalité de remboursement	-	238 938
Apport reporté (note 7)	-	<u>67 500</u>
	227 292	566 376
DETTE À LONG TERME (note 8)	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	<u>267 292</u>	<u>606 376</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	24 956	19 142
	<u>349 359</u>	<u>414 755</u>
	<u>374 315</u>	<u>433 897</u>
	<u>641 607 \$</u>	<u>1 040 273 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
_____, administrateur
_____, administrateur

FESTIVAL FANTASIA**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(59 582) \$	485 578 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 199	6 952
Amortissement de l'actif incorporel	<u>-</u>	<u>19 932</u>
	(52 383)	512 462
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	<u>156 487</u>	<u>(245 983)</u>
	<u>104 104</u>	<u>266 479</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(13 013)</u>	<u>(5 629)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	-	10 000
Remboursement d'emprunts auprès d'une société contrôlée par le président directeur général, sans intérêt ni modalité de remboursement	<u>(238 938)</u>	<u>(150 000)</u>
	<u>(238 938)</u>	<u>(140 000)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(147 847)	120 850
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>459 431</u>	<u>338 581</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>311 584</u> \$	<u>459 431</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

FESTIVAL FANTASIA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif d'organiser et mettre sur pied annuellement un événement cinématographique majeur durant la période estivale dans la ville de Montréal, de promouvoir et de favoriser les activités cinématographiques auprès de la population et de développer des activités qui valorisent le cinéma.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de soumissions de films, ventes au comptoir à friandises et articles promotionnels ainsi que les revenus autres sont comptabilisés à l'encaissement.

Tous les autres produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les bénévoles consacrent un nombre considérable d'heures pour la tenue d'un tel festival. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les autres apports de biens et services sont comptabilisés si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

FESTIVAL FANTASIA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 AOÛT 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Équipement électronique	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes à recevoir	51 428 \$	161 708 \$
Taxes à la consommation	<u>9 816</u>	<u>3 045</u>
	<u><u>61 244</u></u> \$	<u><u>164 753</u></u> \$

FESTIVAL FANTASIA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 AOÛT 2022

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement électronique	12 974 \$	4 312 \$	8 662 \$	255 \$
Équipement informatique	30 999	22 780	8 219	7 352
Matériel roulant	39 209	31 134	8 075	11 535
	<u>83 182 \$</u>	<u>58 226 \$</u>	<u>24 956 \$</u>	<u>19 142 \$</u>

5. ACTIF INCORPOREL

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	<u>78 217 \$</u>	<u>78 217 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'une marge de crédit d'exploitation jusqu'à concurrence de 150 000 \$, remboursable à demande, portant intérêt au taux de base canadien de l'institution bancaire majoré de 3%, garantie par une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 150 000 \$ grevant l'universalité des créances, présentes et futures, et par une subordination de créances de la société 4423445 Canada Inc. (société de portefeuille contrôlée par le président directeur général).

L'institution financière de la société a émis deux lettres de garantie commerciale au montant de 20 000 \$ chacune, sans intérêt.

FESTIVAL FANTASIA**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 AOÛT 2022**

7. APPORT REPORTÉ

L'apport reporté est relatif à la tenue d'évènements spéciaux qui auront lieu au cours du prochain exercice

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	67 500 \$	- \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(67 500)	-
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	<u>-</u>	<u>67 500</u>
Solde à la fin	<u>-</u> \$	<u>67 500</u> \$

8. DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Prêt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt et fera l'objet d'une radiation d'un montant de 20 000 \$ si 40 000 \$ du prêt de 60 000 \$ sont remboursés au plus tard le 31 décembre 2023, sinon, il est convertible en prêt à terme de 2 ans, échéant le 31 décembre 2025, taux d'intérêt de 5%	40 000 \$	60 000 \$
Montant constaté aux résultats	<u>-</u>	<u>(20 000)</u>
	<u>40 000</u> \$	<u>40 000</u> \$

FESTIVAL FANTASIA**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 AOÛT 2022**

9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Débiteurs	103 509 \$	(85 983) \$
Subventions à recevoir	133 430	(173 975)
Frais payés d'avance et dépôts	16 991	9 261
Avances à un employé, sans intérêt	1 606	725
Créditeurs	(39 723)	(63 695)
À payer au président directeur général, sans intérêt	8 174	184
Apport reporté	<u>(67 500)</u>	<u>67 500</u>
	<u>156 487 \$</u>	<u>(245 983) \$</u>

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé un montant de 1 263 \$ (1 225 \$ en 2021) au président directeur général à titre de frais de local. Cette charge est présentée dans le poste loyer et frais de local.

De plus, la société contrôlée par le président directeur général a facturé 80 000 \$ (80 000 \$ en 2021) pour les services du président directeur général et un administrateur a facturé 60 000 \$ (60 000 \$ en 2021) à titre de contractuel administratif. Ces charges sont présentées dans le poste contractuels et frais inhérents.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

11. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET SERVICES

L'organisme a constaté, dans ses produits, divers contrats d'échange qui en contrepartie ont été comptabilisés dans les postes suivants: publicité et représentation, 717 845 \$ (569 669 \$ en 2021); location de salles de cinéma, 16 734 \$ (0 \$ en 2021); outils électroniques, 1 000 \$ (500 \$ en 2021); remise de prix, 35 730 \$ (62 000 \$ en 2021) et fournitures, 25 000 \$ (0 \$ en 2021).

12. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 août 2022 sont détaillés ci-après.

FESTIVAL FANTASIA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 AOÛT 2022

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme réalise des ventes et effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs et de passifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 août 2022, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Débiteurs (3 000 \$US en 2022, 0 \$US en 2021)	3 998 \$	- \$
Débiteurs (300 € en 2022, 15 300 € en 2021)	404 \$	22 806 \$
Créditeurs (0 € en 2022, 3 500 € en 2021)	-	5 217 \$
Créditeurs (10 000 \$US en 2022, 21 297 \$US en 2021)	12 878 \$	26 870 \$
Créditeurs (0 GBR en 2022, 1 140 GBR en 2021)	-	1 980 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Variation des risques

L'exposition de l'organisme aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

FESTIVAL FANTASIA
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Téléfilm Canada	132 444 \$	161 719 \$
Téléfilm Canada - Frontières	62 000	72 000
Téléfilm Canada - fonds de réouverture	179 275	150 000
Téléfilm Canada - complément exceptionnel Frontières	10 000	-
SODEC	299 500	270 000
SODEC - Rendez-vous de l'industrie Fantasia - Frontières	60 000	60 000
SODEC - Maillage	5 000	5 000
Ministère du Tourisme	151 500	112 500
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	100 000	100 000
Ville de Montréal	100 000	100 000
Ville de Montréal - Fantasia en fête	75 000	-
Tourisme Montréal	23 200	10 000
Conseil des arts de Montréal	24 000	24 000
Conseil des arts de Montréal - Programme démART-Mtl	18 666	-
Emploi et développement social Canada	13 794	-
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	10 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	1 202	56 638
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	-	1 187
	<u>1 255 581</u> \$	<u>1 133 044</u> \$

ANNEXE B

AUTRES PRODUITS

Contrats d'échange	796 309 \$	632 169 \$
Billetterie	233 622	132 056
Soumissions de films	117 732	100 130
Commandites	138 262	128 422
Revenus autonomes - Rendez-vous "Frontières" de Fantasia	23 667	9 330
Ventes du comptoir à friandises et articles promotionnels	22 651	13 902
Publicité	8 075	2 111
Intérêts	160	-
Autres	1 155	12 156
	<u>1 341 633</u> \$	<u>1 030 276</u> \$